



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
La norme de communication des dangers (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA aux États-Unis et
le SIMDUT du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le
Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date de révision 04-mars-2025

Version 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit COPPER ANTI-SEIZE LUBRICANT 16 OZ.

Autres moyens d'identification

Code du produit 31163

Synonymes CAN Item Number 75454

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex, Inc.
6875 Parkland Blvd.
Solon, Ohio 44139 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(866) 732-9502

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Adresse de courriel mail@permatex.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 Aucun renseignement disponible

2. Identification des dangers

Classification

Cancérogénicité

Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Contient talc

**Danger****Mentions de danger**

Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

42.25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

42.25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.

99.75 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).

99.75 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).

97.25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Autres informations

Très toxiques pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange**Synonymes**

CAN Item Number 75454.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
talc	14807-96-6	10-30%	-	-
calcaire	1317-65-3	10-30%	-	-
cuiivre	7440-50-8	3-7%	-	-
graphite	7782-42-5	1-5%	-	-
Silice	7631-86-9	1-5%	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Ingestion	Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets d'une exposition Peut provoquer le cancer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Incendie mineur	In case of fire, use water spray, foam, dry chemical, or CO2.
Incendie majeur	In case of fire, use water spray, foam, dry chemical, or CO2.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les pompiers complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³ respirable particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica	TWA: 20 mppcf if 1% Quartz or more, use Quartz limit (vacated) TWA: 2 mg/m ³ respirable dust <1% Crystalline silica, containing no Asbestos TWA: 20 mppcf if 1% Quartz or more, use Quartz limit	TWA: 2 mg/m ³ ; containing no Asbestos and <1% Quartz respirable dust IDLH: 1000 mg/m ³
calcaire 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ ; total dust TWA: 5 mg/m ³ ; respirable dust
cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ fume	TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Cu dust, fume, mist	TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ ; fume IDLH: 100 mg/m ³ dust, fume and mist
graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ respirable particulate matter all forms except graphite fibers	TWA: 15 mg/m ³ total dust synthetic TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf respirable dust natural (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural	TWA: 2.5 mg/m ³ ; natural respirable dust IDLH: 1250 mg/m ³
Silice 7631-86-9	-	(vacated) TWA: 6 mg/m ³ <1% Crystalline silica	TWA: 6 mg/m ³ ; IDLH: 3000 mg/m ³

		TWA: 20 mppcf : (80)/(%) SiO ₂) mg/m ³ TWA	
--	--	--	--

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWAEV: 2 mg/m ³ ; respirable dust
calcaire 1317-65-3	TWA: 10 mg/m ³ ;	TWA: 10 mg/m ³ ; total dust TWA: 3 mg/m ³ ; respirable fraction STEL: 20 mg/m ³ ;	-	TWAEV: 10 mg/m ³ ; total dust
cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist	TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist	TWAEV: 0.2 mg/m ³ ; fume TWAEV: 1 mg/m ³ ; dust and mist
graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWAEV: 2 mg/m ³ ; respirable dust

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad or	Nouvelle-Écosse
talc	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ;	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter
cuivre	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume
graphite	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
talc	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 2 mg/m ³ ; particulate matter, respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 20 mppcf;
calcaire	TWA: 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ ;		TWA: 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ ;	TWA: 30 mppcf; TWA: 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ ;
cuivre	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 3 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 0.6 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 0.6 mg/m ³ ; fume STEL: 3 mg/m ³ ; dust and mist	TWA: 0.2 mg/m ³ ; fume TWA: 1 mg/m ³ ; dust and mist STEL: 0.2 mg/m ³ ; fume STEL: 2 mg/m ³ ; dust and mist
graphite	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction STEL: 4 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 2 mg/m ³ ; respirable fraction STEL: 4 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 20 mppcf; TWA: 30 mppcf; TWA: 10 mg/m ³ ;
Silice				TWA: 300 particle/mL; TWA: 20 mppcf; TWA: 2 mg/m ³ ; respirable mass

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire appropriée.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.
Risques thermiques	Aucun renseignement disponible.

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Pâte / Gel Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Cuivre
Odeur	Pétrole
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	216 °C / 420.8 °F	
Taux d'évaporation	Non applicable	Butyl acetate = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Air = 1
Densité relative	1.21	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	0
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Aucun renseignement disponible.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
-----------	---------------------------------

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (orale)	14,498.70 mg/kg
ETAmél (cutané)	5,021.70 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeur)	99,999.00 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	5.51 mg/l

42.25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par ingestion
42.25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par contact cutané
99.75 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (gaz)
99.75 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (vapeur)
97.25 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
cuivre 7440-50-8	-	-	> 5.11 mg/L (Rat) 4 h
graphite 7782-42-5	-	-	> 2000 mg/m ³ (Rat) 4 h
Silice 7631-86-9	= 7900 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 5.01 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
talc 14807-96-6	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	Group 2A - Probably carcinogenic to humans	-	Present
Silice 7631-86-9	-	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	-

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérigène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérigène probable pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérigénicité chez les humains

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérigène connu

Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxiques pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
talc 14807-96-6	-	LC50: >100g/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-

cuivre 7440-50-8	EC50: 0.0426 - 0.0535mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.031 - 0.054mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 0.0068 - 0.0156mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: <0.3mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =0.2mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =0.052mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.25mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =0.3mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =0.8mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =0.112mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =0.03mg/L (48h, Daphnia magna)
graphite 7782-42-5	-	LC50: >100mg/L (96h, Danio rerio)	-	-
Silice 7631-86-9	EC50: =440mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =5000mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =7600mg/L (48h, Ceriodaphnia dubia)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

États-Unis - numéro de déchet EPA Les désignations et les classifications des déchets doivent être déterminées par l'utilisateur final en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN3077

Désignation officielle de transport de l'ONU Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.

Classe (s) de danger relatives au transport 9

Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Dispositions particulières	A97, A158, A179, A197, A215
Désignation	UN3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (cuivre), 9, III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3077
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 375, 966, 967, 969
Désignation	UN3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (cuivre), 9, III, Quantité limitée, Polluant marin

15. Informations sur la réglementation

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECI	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
NZIoC	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
cuivre - 7440-50-8	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
cuivre 7440-50-8	-	X	X	-

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
cuivre 7440-50-8	5000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Silice - 7631-86-9	*Carcinogen

* Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
talç 14807-96-6	X	X	X
calcaire 1317-65-3	X	X	X
cuivre 7440-50-8	X	X	X
Silice 7631-86-9	-	X	X
graphite 7782-42-5	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Risques pour la santé * Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité pour certains organes cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale 50
DL50 : Dose létale 50

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau
+	Sensibilisants		

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Institut national japonais de technologie et de l'évaluation (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité
Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé
Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)
Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision 04-mars-2025

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.